AIR CANADA

Communiqués

# Aéroplan annonce une distribution de parts par ACE Aviation

MONTREAL, le 11 mai /CNW Telbec/ - Fonds de revenu Aéroplan (TSX: AER.UN) a rapporté aujourd'hui que son porteur de parts principal, Gestion ACE Aviation Inc. (ACE), a annoncé une distribution de 18 000 000 parts du Fonds de revenu Aéroplan à ses actionnaires inscrits le 24 mai 2007. Suite à la distribution, ACE détiendra 62,285,585 parts du Fonds de revenu Aéroplan, soit 31,1 % des 200 000 000 parts émises.

A propos d'Aéroplan

Aéroplan est l'entreprise de commercialisation de la fidélisation par excellence au Canada, qui a pour vocation d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes visant à fidéliser ses membres d'élite.

Les millions de membres Aéroplan accumulent des milles Aéroplan par l'intermédiaire de son réseau de plus de 60 partenaires d'envergure mondiale, représentant au-delà de 100 marques dans les secteurs de la finance, du commerce de détail et du voyage. Les milles accumulés peuvent être échangés contre des primes VolClassique inégalées dans l'industrie, des primes Vol ClassiquePlus novatrices et des primes-voyages Star Alliance utilisables à l'échelle du globe, qui donnent accès à pas moins de 850 destinations dans le monde. En 2006 seulement, plus de 1,4 million de primes-voyages aller-retour ont été émises. Aéroplan propose par ailleurs plus de 400 primes non aériennes fort attrayantes (spécialités, marchandises et expériences), ainsi que des primes pour des séjours à l'hôtel et la location de voitures. Les membres sont invités à demeurer actifs auprès d'Aéroplan, question d'éviter que leur millage n'expire, en accumulant ou en échangeant des milles Aéroplan selon les modalités du programme Aéroplan.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet d'Aéroplan, visitez le site www.aeroplan.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DECLARATIONS PROSPECTIVES
---

Certains énoncés dans le présent communiqué de presse peuvent comprendre des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et de phrases comme "prévoir", "croire", "il se pourrait que", "estimer", "s'attendre à", "avoir l'intention de", "il se peut que", "prévoir", "prédire", "projeter", "il devra", "il devrait" et d'autres termes et expressions analogues, notamment des renvois à des hypothèses. Ces déclarations peuvent porter sur des observations concernant entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Comme, par nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses, elles sont assujetties à d'importants risques et incertitudes. Il est impossible de se fier aux prévisions ou aux déclarations en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes, de l'incertitude générale des affaires ou de questions qui échappent à la volonté d'Aéroplan. Ces déclarations comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux présentés dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives figurant aux présentes reflètent les attentes d'Aéroplan à la date à laquelle elles sont faites et elles peuvent changer après cette date. Cependant, Aéroplan n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sous réserve de la réglementation sur les valeurs mobilières applicables.

%SEDAR: 00022208EF c7785

Pour plus de renseignements: Médias: Michele Meier, (514) 205-7028, michele.meier@aeroplan.com; Analystes: Trish Moran, (416) 352-3728, trish.moran@aeroplan.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE